

---

**Présidence : Slovénie****548ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL/Nouveau tirage rectifié\***1. Date : Jeudi 17 mars 2005

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 13 h 30

2. Président : M. J. Lenarčič

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, exprimé ses condoléances aux Etats-Unis d'Amérique à l'occasion du décès de l'Ambassadeur David Nicolas, Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine. Les Etats-Unis d'Amérique et l'Ukraine (PC.DEL/199/05) ont rendu hommage à l'Ambassadeur David Nicholas. Le Conseil permanent a ensuite observé une minute de silence.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Elections municipales dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, tenues le 13 mars 2005* : Luxembourg-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/210/05), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/218/05), Canada (PC.DEL/237/05), ex-République yougoslave de Macédoine
- b) *Elections municipales en Lettonie, tenues le 12 mars 2005* : Fédération de Russie (PC.DEL/240/05 Restr.), Lettonie (PC.DEL/249/05)
- c) *Manifestation de légionnaires lettons à Riga le 16 mars 2005* : Fédération de Russie (PC.DEL/241/05 Restr.), Biélorussie (PC.DEL/222/05), Lettonie (PC.DEL/248/05)

---

\*

Comprend une modification apportée au point 1 e) de l'ordre du jour.

- d) *Elections législatives en Ouzbékistan, tenues le 26 décembre 2004* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/224/05), Ouzbékistan
- e) *Tentative d'assassinat du Président Ibrahim Rugova au Kosovo, Serbie-Monténégro* : Luxembourg-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/211/05), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/219/05), Albanie, Serbie-Monténégro
- f) *Situation dans la zone de sécurité en Moldavie* : Moldavie (PC.DEL/213/05), Président
- g) *Elections législatives au Kirghizistan, tenues le 27 février 2005* : Kirghizistan
- h) *Conférence internationale sur la coordination de l'aide fournie à la Biélorussie, devant avoir lieu à Vilnius le 18 mars 2005* : Biélorussie (PC.DEL/220/05/Corr.1), Président, Luxembourg-Union européenne (PC.DEL/209/05)
- i) *Formation de gardes frontière géorgiens* : Géorgie (PC.DEL/205/05), Président

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU REPRESENTANT SPECIAL DU  
PRESIDENT EN EXERCICE POUR LA LUTTE  
CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS**

Représentant spécial du Président en exercice pour la lutte contre la traite des êtres humains (CIO.GAL/31/05 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/208/05), Moldavie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et de l'Ukraine) (PC.DEL/214/05), Norvège, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/229/05), Biélorussie (PC.DEL/221/05), Canada, Suisse, Arménie, Kazakhstan, Fédération de Russie (PC.DEL/242/05 Restr.), France, Président

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT DES COPRESIDENTS DU GROUPE DE  
MINSK**

Président, Coprésident du Groupe de Minsk (Fédération de Russie) (PC.DEL/198/05 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/217/05), Moldavie (également au nom de la Géorgie et de l'Ukraine) (PC.DEL/215/05), Biélorussie (PC.DEL/223/05), Azerbaïdjan (PC.DEL/212/05 OSCE+), Arménie (PC.DEL/250/05)

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION SUR L'ORDRE DU JOUR ET LES MODALITES D'ORGANISATION DE LA CONFERENCE ANNUELLE D'EXAMEN DES QUESTIONS DE SECURITE DE 2005

Président, Turquie (PC.DEL/225/05 OSCE+)

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 663 (PC.DEC/663) sur l'ordre du jour et les modalités d'organisation de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2005 ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE STATUT DU PERSONNEL DE L'OSCE AMENDE

Président

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté, sous réserve d'une procédure d'approbation tacite prenant fin le lundi 21 mars 2005 à midi, la décision sur le Statut du personnel de l'OSCE amendé.

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

*Annonce de la distribution du rapport écrit sur les activités du Président en exercice (CIO.GAL/30/05) : Président*

Point 7 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

*Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général : Secrétaire général (SEC.GAL/70/05 OSCE+)*

Point 8 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Elections législatives à Andorre, devant avoir lieu le 24 avril 2005 : Andorre*
- b) *Attentat perpétré contre une synagogue à Lugano (Suisse), le 14 mars 2005 : Suisse (PC.DEL/226/05 Restr.)*
- c) *Sommet international sur la démocratie, le terrorisme et la sécurité, tenu à Madrid du 8 au 10 mars 2005 : Espagne (PC.DEL/216/05)*
- d) *Nomination d'un représentant spécial de l'Union européenne pour la Moldavie : Moldavie*
- e) *Projet de décision sur la révision du budget unifié de l'OSCE de 2004 : Président*

4. Prochaine séance :

Jeudi 7 avril 2005 à 10 heures, Neuer Saal